

# GACOGNE 2006

A l'aube de cette nouvelle année, je voudrais très sincèrement et très chaleureusement vous souhaiter santé, bonheur, joie familiale et une pleine réussite dans tous vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.

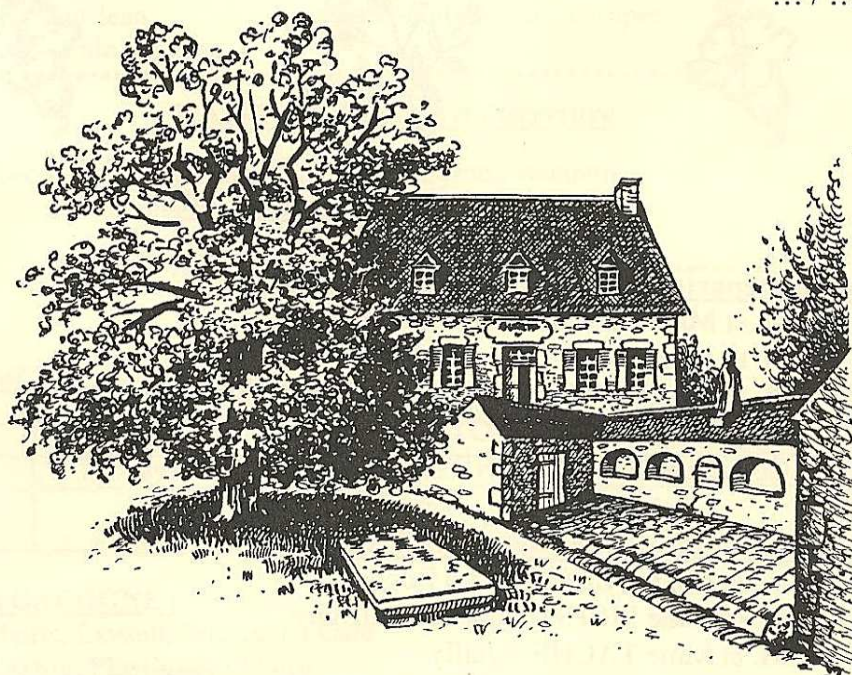
Sous Chemin  
Les Loges  
La Chaume des Ponts  
L'Huis Bourdiaux  
Jailly  
Saugny  
Le Moulin Granard  
Tachely  
Les Granges  
Lavault  
Le Mont  
Le Bourg  
Le Petit Cart  
La Porouse  
Beauregard  
Longues Vernes  
Raffigny  
L'Huis Brochard  
L'Huis Dupin  
Le Saloir  
La Roche  
La Frasse  
L'Huis Gauthereau  
L'Huis au Fiot  
Le Verniau  
Les Plats  
Fragny  
La Gare  
Pert  
Parjot  
Le Gravet  
Rhuère  
La Coppe  
L'Huis Taupin  
L'Huis Boileau  
L'Huis Pillavoine  
L'Huis au Page

L'année 2005 a été marquée à GACOGNE par la finalisation de l'étude « Cœur de village ». Une étude permettant de définir un certain nombre de travaux importants pour les quatre années à venir ainsi que leurs financements ; le tout en partenariat avec le Conseil Régional de BOURGOGNE.

Au programme, la création et la réhabilitation de trois logements communaux, la transformation de l'ancien bureau de Poste en bibliothèque donnant ainsi plus de place à la bibliothèque et en libérant par la même à la Mairie, la construction de nouveaux sanitaires à l'école, un aménagement de la Place, la réfection de plusieurs murs et notamment celui du cimetière. Voilà pour les principales réalisations prévues dans les quatre années à venir auxquelles s'ajoute la remise en eau de l'étang de Longues Vernes qui se heurte actuellement à des contraintes règlementaires assez fortes. Nous espérons bien toutefois pouvoir y parvenir.

La rentrée scolaire du réseau rural des écoles a vu ses effectifs s'accroître considérablement tant à Brassy, Dun les Places et Gâcogne où le nombre d'enfants est passé de 20 à 25 et ce, sous la direction d'une nouvelle institutrice.

... / ...



Dessin de Cathy Gaspoz – Les Loges  
Version à l'encre de chine du dessin des enveloppes  
personnalisées de Gâcogne ( en vente à l'Auberge ).

Pour ce qui est des investissements, la Commune a cette année encore investi plus de 40 000 € dans la réfection d'une partie des 30 kilomètres de routes communales qui serpentent de hameau en hameau.

Actuellement, le transfert de la compétence voirie à la Communauté de Communes est en cours de discussions. Il est certes difficile d'admettre d'abandonner le plus gros poste budgétaire mais c'est un moyen pour profiter sur le territoire de plus de financements publics et sans doute d'obtenir, en se groupant, des tarifs plus avantageux.

Le remplacement des pompes à essence de l'Auberge a, lui aussi, été un poste lourd du budget. Il était devenu réglementairement nécessaire. Et puis, l'auberge n'est-elle pas le centre de vie de la Commune ? J'invite chacune et chacun à continuer à la faire vivre....

2005 aura aussi démarré avec le tri des bios déchets.

Un résultat satisfaisant à en voir les containers qui jalonnent les routes le lundi matin. Je vous invite à persévérer et faire encore mieux. Un geste simple pour l'environnement et chacun peut désormais aller chercher du compost à la déchetterie.

J'adresse très sincèrement mes félicitations à tous les membres du Comité des Fêtes qui dans une ambiance chaleureuse et sympathique ont une fois de plus animé notre Commune et notamment pour la réussite et le succès de la fête patronale de la Saint Laurent.

Je n'oublierais pas non plus au titre de celles et ceux qui contribuent à rendre encore plus agréable notre Commune, les artisans du fleurissement qu'ils soient particuliers ou au sein de la Commission de fleurissement.

Enfin, 2006 devrait nous permettre de sortir de la « zone blanche » en matière de téléphonie mobile puisqu'un relai devrait être installé à Mhère, couvrant ainsi une partie de notre Commune. Quant au haut débit Internet, c'est en mars qu'une bonne partie de Gâcogne devrait être desservie.

Bien fidèlement à tous.

Christophe GAGNEPAIN



### Les prix du fleurissement 2005

- **Comité Départemental du Tourisme**
  - M. et Mme DE CRAEYE – Lavault
  - M. et Mme LANGLET – l'Huis Gauthereau
  - M. et Mme BEAUDEQUIN – L'Huis Boileau
  - M. et Mme JEANGUYOT – Tachely
  - Commune de GACOGNE – (19<sup>ème</sup>)
  
- **Groupement touristique des Vaux d'Yonne**
  - M. et Mme GEENEN – La Roche
  - M. et Mme FICHOT Pierre – Raffigny
  - M. et Mme TACHE – Jailly
  - M. et Mme MINIAU – Rhuère
  - M. et Mme CHARNEAU – Lavault
  - Commune de GACOGNE ( 1<sup>ère</sup> des Communes de moins 300 habitants )

## Etat Civil 2005

### Mariages :

- Christophe RAULET et Claire GRAILLOT (Jailly) : le 6 août
- Laurent LANIER et Sandra FRAUENFELDER (Le Mont) : le 29 octobre
- Claude LEVAVASSEUR et Roselyne BOITEUX (La Roche) : le 26 novembre

### Décès :

- Hélène BLEUX (le Bourg)
- Micheline DAT (Parjot)
- Jean JACOB (Tachely)
- Odile MICHAUD (L'huis Bourdiaux)
- Albert JORROT (Rhuère)

### Hors Commune :

- Alain THIMOTHEE
- Christiane CASTIGNOLLES

## Petit Patrimoine

Oubliée depuis que l'eau coule au robinet, la fontaine de Rhuère a repris vie. Son évocation par les anciens du pays a donné envie à un nouvel habitant de voir à quoi elle ressemblait. Elle fut donc dégagée des fougères et des épines qui la cachaient, nettoyée, consolidée, sécurisée par une porte, et gageons que l'été prochain, elle sera fleurie ... par une main « verte » bien sûr.

Maintenant elle s'offre aux regards de tous pour le plus grand plaisir des ses habitants mais aussi des passants.

Merci à tous.

Thérèse FICHOT



\*\*\*\*\*

## Vos fêtes et manifestations en 2006

04 mars : Bal costumé

15 avril : Concours de belote

03 juin : Feux de la Saint Jean

1<sup>er</sup> juillet : Brocante – Vide grenier

12 et 13 août : Fête patronale de la Saint Laurent

15 octobre : Concours de belote

28 octobre : Soirée Rapée

\*\*\*\*\*

## MAIRIE – Horaires d'ouverture

Secrétariat ouvert au public les lundi, jeudi, vendredi de 14h. à 18h.

Permanence du maire le samedi de 14h. à 16h30.

Bibliothèque : le mercredi de 14h30 à 16h30.

\*\*\*\*\*

## TRI SELECTIF

### \* Bilan comparatif 2004 / 2005

Quantité (kg)	Papiers/ Cartons	Emballages	Verre	TOTAL
2004	6090	2020	8327	16437
2005	6940	2440	8896	18276
Evolution	Hausse + 14 %	Hausse + 21 %	Hausse + 7 %	HAUSSE + 11 %

### Les Containers à GACOGNE :

Verre : Mairie, Lavault, Rhuère, La Gare

Papier /Carton, Plastiques : Mairie

Cimetière : Merci de bien vouloir séparer les pots plastiques et fleurs artificielles de la terre et des végétaux dans les 2 cases prévues à cet effet.

Compost : disponible gratuitement à la déchetterie

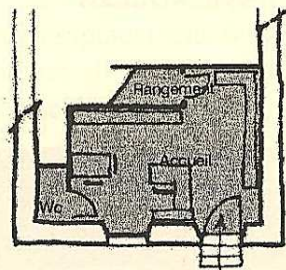
## CŒUR DE VILLAGE – LES PROGRAMMES 2006

### L'ancienne Poste et son logement

#### Aménagement de la bibliothèque

Coût estimé : 20 200 € H.T.

Subventions escomptées : 8 224 €

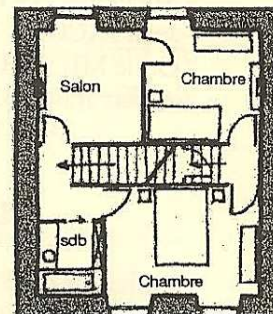
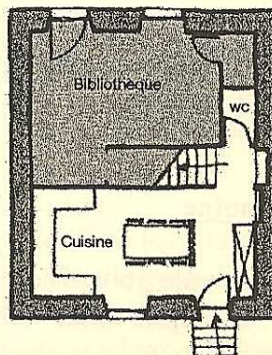


#### Réhabilitation du logement

Coût estimé : 61 100 € H.T.

Subventions escomptées : 23 220 €

Le solde financé par emprunt dont les remboursements seront couverts par le loyer.



Rez de chaussée

1<sup>er</sup> étage

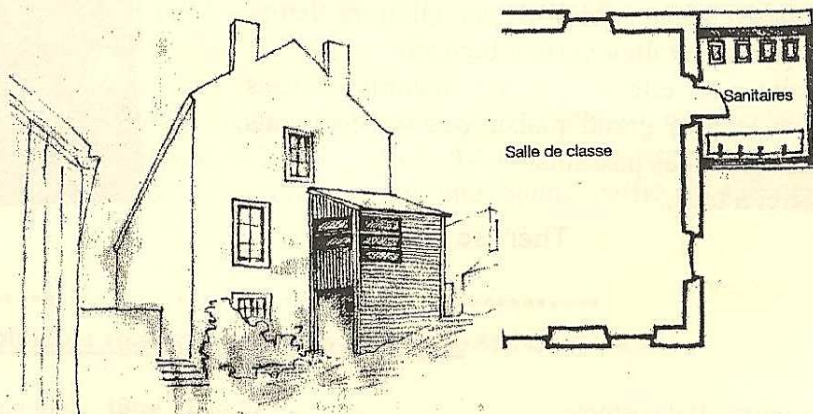
### Création de sanitaires pour l'école

En balcon derrière le bâtiment de l'école et de la mairie avec un bardage bois rappelant celui du garage communal.

Les sanitaires actuels sont vraiment dépassés et ne conviennent plus. De plus, ils sont dans l'emplacement du futur accès aux logements prévus au 1<sup>er</sup> étage.

Coût estimé : 14 200 € H.T.

Subventions escomptées : 2 840 €



Sont aussi prévu en 2006 dans le cadre de Cœur de Village : réfection du mur du cimetière, réfection d'un mur de soutènement à Lavault, réfection du pont du Moulin Granard

\*\*\*\*\*

### RECENSEMENT 2004 - LES RESULTATS

#### Population

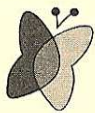
	2004	1999
Population totale	268	251
Hommes	51,10%	50,60%
Femmes	48,90%	49,40%
Population active	91	84
Nombre de ménages	133	124

#### Logements

	2004	1999
Ensemble de logements	287	273
Résidences principales	133	124
Résidences secondaires	115	120
Logements vacants	39	29

#### Résidences principales

	2004	1999
Part des propriétaires	85,70%	81,50%
Part des locataires	9,80%	12,90%
Résid. achevées avant 1949	91%	92,70%
Nbre moyen de pièces	4,4	4,3



Syndicat Mixte de  
la région de Corbigny

# Recyclons le Verre !

## Pour le recycler, il faut le trier ?

UNIQUEMENT le verre ALIMENTAIRE

- ⇒ Les bouteilles (vin, jus de fruits...)
- ⇒ Les bocaux (cornichons, confiture...)
- ⇒ Les pots (de yaourts, pour bébés...)



## *LES AVANTAGES*

Recycler une tonne de verre permet de faire des économies significatives d'énergie et de matière.

Énergie : Fabriquer une tonne de bouteilles avec du verre recyclé permet d'économiser 100 kg de fuel...

Matière première : ...Mais aussi d'économiser 700 kg de sable et beaucoup d'eau...

Protection de l'environnement : ...et réduit également de 200 kg les rejets de gaz carbonique.

**ATTENTION !** Lorsque vous allez déposer vos emballages recyclables au point d'apport volontaire, il ne faut pas se tromper de conteneur.

Car si vous mettez malencontreusement du verre dans le conteneur à bouteille plastique par exemple, cela peut être dangereux.

En effet, les bouteilles en plastique et boîtes métalliques sont retriées à la main. Du verre cassé au milieu de ces emballages pourrait blesser les agents et compliquer leur travail.

## LES COÛTS

### Poubelle :

En 2005, le traitement des ordures ménagères coûte **90 € la tonne**.

Chaque bouteille qui est mise dans la poubelle, en augmente son poids de 500 g à 1 kg et accroît d'autant la facture.

### Tri sélectif :

Quand le verre est trié dans les conteneurs spécifiques, **il coûte 0 €**.

En effet, les frais de collecte et de transport sont remboursés par des aides financières et le prix de rachat du calcin (= verre prêt pour le recyclage).

## LE RECYCLAGE :

Une fois trié et concassé, le verre est appelé « Calcin ». Une certaine quantité de sable et de soude est ajoutée à ce calcin qui est ensuite amené jusqu'au four. La fusion s'effectue à 1 550°C. Quand il atteint la température adéquate, la pâte en fusion s'écoule dans des rigoles où elle est découpée en gouttes de verre. Puis celles-ci sont soufflées pour leur donner une forme de bouteille. Elles se déplacent sur des rails jusqu'à différentes étapes de refroidissement. La dernière partie de la fabrication est la vérification de la qualité du produit. Au moindre défaut, les bouteilles sont renvoyées au recyclage.

### Le Saviez-Vous ?

**Le verre se recycle à l'infini, sans perte de matière, ni de qualité.**

**1 kg de calcin donne après fusion 1 kg de verre recyclé.**



*Le TRI DU VERRE sur le territoire du Syndicat Mixte de Corbigny :* a cessé d'augmenter. On sait pourtant que la consommation de bouteilles et bocaux en verre s'accroît constamment !!!

Année	2000	2001	2002	2003	2004
En kg/hab	44	43	48,8	47,7	47,7

Pour pouvoir refaire de nouvelles bouteilles avec les anciennes, les verriers ont besoin de chacun de nous. Alors pour une bonne gestion de nos ressources naturelles, **TRIONS !!!**



Syndicat Mixte de  
la région de Corbigny

# Du recyclage au compostage...

## Les Déchets Biodégradables :

La loi du 13 Juillet 1992 impose la valorisation d'un maximum d'ordures. Comme de moins en moins de foyers compostent eux-mêmes leur « biodéchets » dans leur jardin, il a fallu que le Syndicat Mixte gère le traitement de ces derniers . C'est pourquoi une nouvelle collecte a été mise en place au 1er Janvier 2005.

Les épluchures, les coquilles d'œufs, les restes de repas... sont collectés et transférés sur la plate-forme de compostage près de la déchetterie de Corbigny. Après plusieurs mois et différentes phases de traitement (broyage, retournement, criblage), le compost sera mis gratuitement à disposition des personnes intéressées.

Les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 2005 : Pas mal mais peut mieux faire !  $\frac{10}{20}$

en tonne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	TOTAL
<b>Ordures Ménagères</b>	101,56	97,01	141,79	130,22	158,72	152,06	<b>781,36</b>
<b>Biodéchets</b>	34,92	38,34	42,24	48,98	83,46	66,2	<b>314,14</b>
						<b>TOTAL</b>	<b>1095,5</b>



Les 314,14 tonnes de biodéchets représentent 27,5 % de l'ensemble des déchets collectés. En 2004, 2597 tonnes d'ordures ménagères ont été ramassées au porte à porte.

La qualité du tri est très importante pour avoir un bon compost. Il faut donc mettre dans les seaux et les bacs marrons uniquement ce qui est indiqué dans le guide de tri, c'est-à-dire : les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, les coquilles d'œufs et de crustacés, les fleurs fanées, les sachets de thé et le marc de café, les papiers essuie-tout et petites cartonnettes.

Pour absorber le jus, du journal peut être disposé dans le fond des bacs. Mais en aucun cas, il ne faut utiliser de sacs en plastique.

## LES EMBALLAGES RECYCLABLES :

La quantité du tri sélectif s'améliore mais la qualité reste encore médiocre. Il y a encore beaucoup trop d'erreurs de tri. Les emballages doivent être mis en vrac dans les conteneurs. Pas de sacs ! Il est également interdit de mettre dans le conteneur jaune des pots de fleurs, de yaourts, des barquettes alimentaires en plastique ou en polystyrène... Merci de respecter les consignes de tri pour faciliter le recyclage.



En tonne	Papiers Cartons	Bouteilles en plastique Boîtes métalliques Briques	Bouteilles et bocaux en verre
<i>1er semestre 2003</i>	83,72 †	26,44 †	153,33 †
<i>1er semestre 2004</i>	97,06 †	29,84 †	157,99 †
<i>1er semestre 2005</i>	119,53 †	39,30 †	183,25 †

### Personnes âgées :

La collecte mensuelle des emballages recyclables auprès des personnes âgées a toujours lieu.  
181 personnes ne pouvant pas se déplacer jusqu'au point d'apport volontaire, bénéficient désormais de ce service.  
Pour tous renseignements, appelez au :03.86.20.18.33.

**DECHETTERIE : ouverte du lundi au samedi inclus de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30**